



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement
Supérieur



Université de Sfax
Ecole Supérieure de Commerce

PROJET DE MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN
SOUTIEN A L'EMPLOYABILITE PROMESSE

PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements
d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE)

PAQ-DGSE-039-USF-ESCS

RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION PEDAGOGIQUE,
ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE VIE UNIVERSITAIRE DE
L'ESC SFAX

TERMES DE REFERENCE

TDR-D4-01-2023

« Formation en Fintech et Crypto Finance »

Sommaire

1.	Contexte de l'action.....	3
2.	Objectifs et bénéficiaires de la mission	3
3.	Tâches à réaliser	3
4.	Livrables	4
5.	Période, durée et lieu d'exécution de la mission	4
6.	Qualification et profil (formateur, expert).....	4
7.	Dossier de candidature	5
8.	Conditions d'exécution de la mission	5
9.	Mode de sélection et négociation du contrat	6
10.	Caractère des prix et validité de l'offre	7
11.	Conflits d'intérêt.....	7
12.	Confidentialité.....	7
13.	Sous-traitance.....	7
14.	Résiliation	7
15.	Annexes	7

1. Contexte de l'action

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé le programme « *Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)* », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'enseignement supérieur (**PAQ-DGSE**) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire des établissements universitaires.

C'est dans le cadre de son projet PAQ-DGSE que l'ESCS a obtenu un financement pour la mise en place d'un projet intitulé «*Renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire de l'ESC Sfax*» focalisé sur quatre domaines spécifiques : gestion et gouvernance, formation et employabilité, recherche et innovation et vie estudiantine.

Le contexte actuel est caractérisé par une révolution digitale technique et sociétale qui a bouleversé les fondamentaux des services financiers. En particulier, l'accès numérique aux services financiers via internet a facilité l'inclusion financière et l'émergence des FinTechs. En outre, l'essor des crypto-actifs est une réalité imminente notamment en s'appuyant sur la technologie blockchain.

Dans ce contexte, l'ESCS se propose, dans le cadre du domaine Vie Universitaire de recruter un expert/formateur individuel ou bureau d'étude et de formation pour élargir et compléter le champ de compétence de ses étudiants par une formation spécifique et certifiante en **Fintech et Crypto Finance**.

L'ESCS invite les candidat(e)s intéressé(e)s à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur son site.

2. Objectifs et bénéficiaires de la mission

En raison des transformations importantes au niveau des services financiers avec l'émergence des Fintechs, l'action de formation vise à enrichir le profil professionnel des étudiants par l'éventail de connaissances au niveau du rôle joué par la Fintech sur les systèmes de paiement électronique, l'industrie de prêt, l'industrie de la gestion de portefeuille et l'industrie d'assurance. La formation permettra de présenter et d'expliquer la technologie blockchain et les crypto-assets, les conseillers robots et leurs places dans le paysage de gestion de portefeuille, les prêts « peer-to-peer » et les campagnes de financement participatif pour supporter l'innovation.

Les bénéficiaires sont les étudiants et les enseignants de l'ESCS.

3. Tâches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, sous l'autorité de l'ESCS et du chef du projet PAQ-DGSE, le formateur/expert individuel/bureau d'étude et de formation aura à réaliser les tâches suivantes :

1. Prendre conscience de la révolution Fintech : origines et impact : GAFAA, Paiement électronique, Insurtech.
2. Présenter l’historique de la Crypto-Finance : du Bitcoin aux Monnaies Digitales de Banque Centrale.
3. Faire comprendre aux étudiants les crypto assets, la digitalisation des actifs, la tokenization, les tokens, les Initial Coins Offering ICO
4. Présenter la technologie de blockchain, son fonctionnement en pratique et son usage.
5. Illustrer par des cas réels les notions avancées pour que l’étudiant puisse comprendre et saisir les nouveaux concepts.
6. Renforcer les connaissances des étudiants en Modes de paiement non traditionnels, Intelligence artificielle/autoapprentissage et Big Data.
7. Présenter la place de la Finance alternative : Économie collaborative, Crowdfunding, Distribution digitale, Titrisation et hedgefunds.
8. Passer un examen d’évaluation pour obtenir une certification.

4. Livrables

Les livrables doivent être rédigés en français (version numérique et papier), validés par le comité technique d’exécution et visés par le chef du projet.

1. Une note méthodologique basée sur les présents termes de référence ;
2. Le Plan de mise en œuvre et programme détaillé de l’action de formation ;
3. Les supports de formation fournis;
4. Les rapports de formation portant sur le déroulement de l’action de formation et les évaluations correspondantes ;
5. Les attestations de participation aux actions de formation.
6. Fiches de présence

L’envoi du rapport final de la mission à l’ESCS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

5. Période, durée et lieu d’exécution de la mission

Le lieu de l’exécution de la mission sera les locaux de l’ESCS.

La durée de la mission est de 4 jours. Le volume horaire de la formation est de 21heures.

La mission se déroulera dès la signature du contrat et pendant toute autre période fixée ultérieurement par l’ESCS après concertation avec le formateur concerné. La date de démarrage de la mission sera fixée lors de la négociation du contrat.

6. Qualification et profil (formateur, expert)

Les experts/ consultants individuel ou appartenant à un bureau ou à un groupement peuvent présenter des candidatures individuelles à cet appel à manifestation d’intérêt. Ils doivent disposer des qualifications suivantes:

- Un niveau supérieur et une bonne connaissance des structures de l’enseignement supérieur et de la recherche ;

- Une expérience professionnelle pertinente en rapport avec la mission des présents termes de références ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires.

7. Dossier de candidature

Les formateurs admissibles, au sens des directives « Sélection et emploi des formateurs par les emprunteurs de la Banque Mondiale, octobre 2006 », désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser au directeur de l'ESCS, un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

1. Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom du Directeur de l'ESCS.
2. Curriculum vitae du formateur, faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du formateur et ses expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission.
3. Références récentes (5 dernières années) et pertinentes en rapport avec la mission.
4. Qualifications en rapport avec la nature de la formation.
5. Présentation de l'approche méthodologique à adopter pour la réalisation de la formation.
6. Présentation de la formation (intitulé et contenu).
7. Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'ESCS au plus tard le 03/04/2023 à 14h00 mn, heure local (**le cachet du bureau d'ordre de l'ECS faisant foi pour déterminer les délais**) avec la mention suivante :

Projet PAQ-DGSE-039-US-ESCS
TDR-D4-01-2022
« NE PAS OUVRIR,
MARCHE POUR LA FORMATION EN FINTECH ET CRYPTO
FINANCE
ESC Sfax, route de l'aéroport km 4, B.P.1081, 3018 Sfax Tunisie

8. Conditions d'exécution de la mission

8.1. Moyens et ressources à mobiliser par l'expert/formateur

Le formateur prend à sa charge les frais de transport (transport urbain et interurbain), l'hébergement et tous les frais engendrés par le séjour des personnes impliquées (Alimentation, etc.).

8.2. Données et ressources à mobiliser par l'ESC Sfax durant la mission

L'ESCS s'engage à mettre à la disposition de l'expert/formateur, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires et disponibles (vidéoprojecteur, impression, tirage, édition support numérique, ...).

8.3. Responsabilité de l'expert/formateur

Le formateur est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du formateur envers l'ESCS est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

9. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection de l'expert/formateur Individuel est faite conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Formateurs par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 (Version révisée en Juillet 2014) ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

Rubrique	Critères de Sélection	Notation
Rubrique1	<ul style="list-style-type: none">• Qualifications à caractère générale :<ul style="list-style-type: none">➢ Nombre d'années d'expérience (inférieur à 5 ans : 10 points ; supérieur à 5 ans: 20 points).	20
Rubrique 2	<ul style="list-style-type: none">• Qualifications en rapport avec la mission :<ul style="list-style-type: none">➢ Nombre de missions similaires: (10 points par mission avec un plafond de 4 missions).	40
Rubrique 3	<ul style="list-style-type: none">• Qualifications des experts engagés dans la mission :<ul style="list-style-type: none">➢ Diplôme universitaire (20points Doctorat, 15points master ou grade équivalent, 10 points maîtrise ou diplôme équivalent).➢ Titulaire d'une certification dans le domaine du Fintech et Crypto Finance.	20 20
Total		100

Un Procès-Verbal de classement des formateurs sera rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **60/100** est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques sera éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant son attribution définitive, le contrat est négocié, sur base de l'offre technique et financière, avec l'expert/formateur sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un PV est rédigé et visé par le chef du projet.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- La rémunération de l'expert/formateur.

10. Caractère des prix et validité de l'offre

Les prix sont fermes et non révisable sur toute la période d'exécution des prestations.
La validité de l'offre est fixée à 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Conflits d'intérêt

Les formateurs en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leur conflit d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, **tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.**

12. Confidentialités

L'expert/formateur retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

13. Sous-traitance

Le titulaire du marché doit en assurer l'exécution de la mission conformément à son offre. Il ne peut ni en faire apport à une personne, ni en confier son exécution à autrui.

14. Résiliation

La résiliation de plein droit intervient :

En cas de décès du titulaire, sauf si la direction de l'ESC Sfax accepte la continuation du marché par les ayants droit.

En cas d'incapacité physique manifeste et durable du titulaire du marché.

En cas de faillite du titulaire sauf si l'ESC Sfax accepte les offres éventuellement faites par les créanciers dudit titulaire.

En cas de manquement du titulaire à ses obligations et ses tâches.

15. Annexes

- (1) Déclarations sur l'honneur,
- (2) Modèle de CV.